

DÉCLARATION SUR L'ÉLIMINATION DU CRIME DE SÉDITION

Barcelone, le 11 novembre 2022

Compte tenu de la réforme du Code Pénal annoncée par le Président du Gouvernement espagnol qui éliminera du système juridique espagnol le crime de sédition pour le remplacer par celui de "trouble à l'ordre public aggravé" (accompagné d'une peine maximale de cinq ans de prison), **Societat Civil Catalana**, plate-forme citoyenne transversale à caractère strictement civil, déclare ce qui suit:

- La décision adoptée par le Gouvernement de la Nation est d'une extrême gravité historique puisqu'elle sape la puissance et la capacité de l'État à faire face aux futures tentatives de subversion à l'ordre constitutionnel par le nationalisme. Lorsque le séparatisme lancera un nouveau défi -et il le fera- il se trouvera face à un État plus faible car il manquera à ce dernier certains des outils indispensables à la défense de son intégrité.
- Le Gouvernement espagnol a octroyé une victoire éclatante aux autorités nationalistes en négociant les droits fondamentaux de tous les Catalans au profit des intérêts d'une partie qui ne représente que les condamnés et ceux qui ont fui la Justice. On ne peut faire feu de tout bois pour rester au pouvoir et une fois de plus, et de manière particulièrement dommageable, les intérêts partisans et la stratégie parlementaire se sont imposés face à la politique de l'État.
- La "déjudiciarisation" exigée par le régime nationaliste pour négocier les Budgets avec les partis parlementaires qui soutiennent le Gouvernement n'est qu'un euphémisme pour parler "d'absence de justice" et d'impunité afin que les autorités catalanes puissent agir à leur guise et en dehors de la loi et des décisions de justice.
- Sans en avoir l'air et avec un minimum de contrôles, le Gouvernement modifie une partie substantielle de notre système juridique, facilitant ainsi le retour à l'activité publique de personnes condamnées qui ont brisé le bien vivre ensemble entre les citoyens et entraîné la Catalogne dans le déclin économique et social.
- Loin de garantir les droits et libertés des citoyens, comme c'est son devoir, l'Exécutif espagnol laisse tous les Catalans ainsi que l'ensemble des Espagnols sans défense et en outre, légitime un régime populiste d'exclusion qui ne respecte pas la Loi ni ne se soumet aux règles de l'État de Droit, violant ainsi les droits et libertés constitutionnels des Catalans qui ne partagent pas son idéologie.
- Cette stratégie stérile d'apaisement non seulement ne guérit pas les blessures et ne permet pas de progresser vers la compréhension et l'harmonie entre tous les Catalans, mais elle constitue également une humiliation et un mépris total envers les Catalans constitutionnalistes qui, pendant des années, se sont battus pour une Catalogne répondant aux normes de qualité comparables à celles de toute démocratie européenne. L'ancien ministre des Affaires étrangères du Canada, Stéphane Dion, a déjà prévenu, en la comparant avec le séparatisme québécois, que la stratégie du « toujours plus » est une grave erreur et ne fonctionne pas car le nationalisme est insatiable; c'est exactement ce qui se passe en Catalogne depuis quarante ans.